

Le président de l'université de Nîmes

Vu le code de l'éducation, Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 modifié relatif à l'université de Nîmes.

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés Président et membres des jurys de la licence de Droit, les enseignants ci- dessous :

L1:

- Sylvie Salles, Présidente,
- ➤ Nicolas Leroy,
- > Aurore Fournier,
- ➤ Manon Arnaud, (membre extérieur)
- Suppléants : Jérémy Bousquet, Claire Poitevin, Guilhem Bartolotti, Vanessa Monteillet

L2:

- ➤ Nicolas Leroy, Président
- ➤ Sylvie Salles
- > Aurore Fournier
- Manon Arnaud, (membre extérieur).
- > Suppléants : Jérémy Bousquet, Claire Poitevin, Guilhem Bartolotti, Vanessa Monteillet

L3:

- > Aurore Fournier, Présidente
- ➤ Nicolas Leroy
- ➤ Sylvie Salles
- > Manon Arnaud, (membre extérieur)
- > Suppléants : Jérémy Bousquet, Claire Poitevin, Guilhem Bartolotti, Vanessa Monteillet

Article 2

Le présent arrêté sera affiché à l'Université de Nîmes et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes, le 06/10/2023

Le président de l'université

Benoit ROIG